

Syndicat de Besançon et sa Région pour le Traitement des déchets

Budget Primitif 2022

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2022 (article L. 2313-1 du CGCT)



Budget Primitif 2022 du SYBERT

Le Budget Primitif 2022 du SYBERT a été élaboré conformément au Débat d'Orientations Budgétaires 2022 et s'inscrit dans la prospective 2022-2026 (Comité Syndical du 19 octobre 2021).

Le Budget Primitif 2022 est présenté et voté en séance plénière du SYBERT, le 30 novembre 2021.

Il comprend les dépenses liées aux différentes activités et projets (dont le personnel) et parmi les recettes, les propositions de contributions, proposées également le 30 novembre 2021.



Propositions de contributions 2022

Les ressources propres du SYBERT sont notamment et principalement constituées des contributions de ses membres. Préalablement au vote du budget 2022 du SYBERT mais aussi en vue de la préparation de celui de ses membres, il est proposé d'arrêter le montant des contributions selon les activités concernées, dans la continuité du débat d'orientation budgétaire.

PARTIE APPELEE PAR HABITANT

- 3,00 € HT par habitant pour la partie "administration générale", dont 0,72 € HT au titre du développement de la communication institutionnelle et transversale.
- 2,30 € HT par habitant pour la partie "prévention",
- 2,10 € HT par habitant pour la partie "compostage",
- 23,50 € HT par habitant pour la partie "déchetterie".



Propositions de contributions 2021

PARTIE APPELEE POUR LE TRI ET LA MASSIFICATION

Pour chaque structure de collecte, les contributions sont appelées en tenant compte des flux apportés et de leurs caractéristiques.

PARTIE APPELEE POUR L'INCINERATION DES DECHETS RESIDUELS

La partie appelée pour l'incinération comprend deux tarifs :

- 160 € HT/t sans TGAP
- 11 € HT/t de TGAP (estimation – fixé par la loi de finances 2022, le taux défini sera appliqué)



Provisions pour risques et charges

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES SUR LE DEMANTELEMENT DES FOURS DE L'USINE D'INCINERATION

La délibération du 9 décembre 2014 a décidé la mise en place d'une provision pour risques et charges afin d'anticiper les éventuels travaux de démantèlement des fours 1,2 et 3 de l'usine d'incinération.

En 2022, cette provision, éventuellement complétée par de l'autofinancement, sera mobilisée pour financer la déconstruction des lignes d'incinération construites dans les années 70.

Le montant des travaux de démantèlement, comme indiqué dans les termes du contrat global de performance attribué à la société VALAXION, est de 1 956 700 €, hors avenants et hors révisions de prix.

A ce jour, la provision est de 2 004 320,20 €.



Equilibre budgétaire global 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
Chapitre	PROPOSITION DE BUDGET 2022 Rappel budget 2021			
	Budget primitif 2021	Décisions Modificatives (dont BS)	Budget total 2021	BP 2022
011 - Charges à caractère général	11 377 219,00	50 000,00	11 427 219,00	11 942 894,00
012 - Charges de personnel	3 069 996,00	0,00	3 069 996,00	3 115 997,00
042 - Opérations d'ordre DAP	3 649 000,00	126 600,00	3 775 600,00	4 087 445,00
043 - Opérations d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00
65 - Autres charges de gestion courante (dont subventions)	3 564 348,00	0,00	3 564 348,00	3 894 200,00
66 - charges financières (intérêts)	394 481,00	0,00	394 481,00	407 000,00
67 - charges exceptionnelles	243 690,00	0,00	243 690,00	1 917 100,00
68 - provisions	16 668,00	235 942,72	252 610,72	16 668,00
023 - Virement à la SI (autofinancement)	210 149,00	1 418 802,86	1 628 951,86	101 198,00
TOTAL SECTION	22 525 551,00	1 831 345,58	24 356 896,58	25 482 502,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
RECETTES				
Chapitre	PROPOSITION DE BUDGET 2022 Rappel budget 2021			
	Budget primitif 2021	Décisions Modificatives (dont BS)	Budget total 2021	BP 2022
002 - Excédent antérieur reporté	0,00	1 831 345,58	1 831 345,58	0,00
70 - Produits des services	4 069 849,00	0,00	4 069 849,00	4 621 273,00
73 - Impôts et taxes	524 000,00	0,00	524 000,00	416 460,00
74 - Participations	17 592 302,00	0,00	17 592 302,00	18 255 769,00
76 - Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77 - Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78 - Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	1 900 000,00
043 - Opérations d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00
042 - Amortissement des subventions	339 400,00	0,00	339 400,00	289 000,00
TOTAL SECTION	22 525 551,00	1 831 345,58	24 356 896,58	25 482 502,00



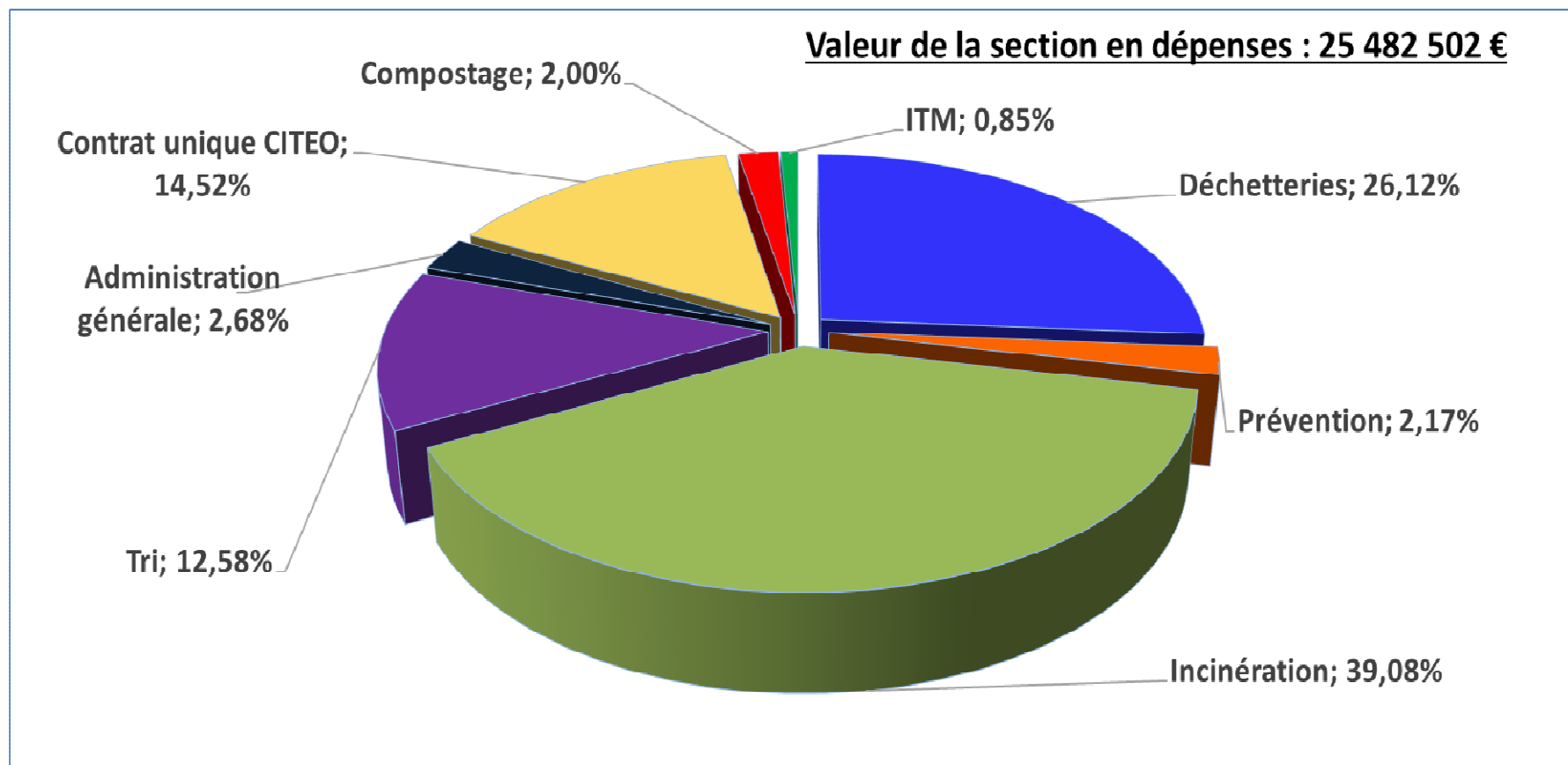
Equilibre budgétaire global 2022

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
Chapitre	PROPOSITION DE BUDGET 2022			
	Rappel budget 2021			
	Budget primitif 2021	Décisions Modificatives (dont BS)	Budget total 2021	BP 2022
001 - Solde d'investissement reporté	0,00	74 446,63	74 446,63	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	450 000,00	69 946,96	519 946,96	373 000,00
204 - Subventions versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21 - Immobilisations corporelles	1 008 400,00	606 886,76	1 615 286,76	1 687 400,00
23 - Immobilisations en cours	2 965 087,00	158 378,62	3 123 465,62	1 966 601,00
040 - Amortissement des subventions	339 400,00	0,00	339 400,00	289 000,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00	10 599 599,15	10 599 599,15	0,00
16 - Remboursement des emprunts (capital)	3 045 756,00	12 000,00	3 057 756,00	2 620 803,00
26 - Participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27 - Autres charges financières	46 100,00	0,00	46 100,00	46 100,00
TOTAL SECTION	7 854 743,00	11 521 258,12	19 376 001,12	6 982 904,00

SECTION D'INVESTISSEMENT				
RECETTES				
Chapitre	PROPOSITION DE BUDGET 2022			
	Rappel budget 2021			
	Budget primitif 2021	Décisions Modificatives (dont BS)	Budget total 2021	BP 2022
001 - Excédent investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
10 - Excédent de fonctionnement affecté	0,00	0,00	0,00	0,00
13 - Subventions à recevoir	572 557,00	0,00	572 557,00	572 557,00
16 - recours prévisionnel à l'emprunt	3 423 037,00	-690 615,90	2 732 421,10	2 221 704,00
040 - Dotations aux amortissements	3 649 000,00	126 600,00	3 775 600,00	4 087 445,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00	10 666 471,16	10 666 471,16	0,00
021 - Virement de la SF (autofinancement)	210 149,00	1 418 802,86	1 628 951,86	101 198,00
TOTAL SECTION	7 854 743,00	11 521 258,12	19 376 001,12	6 982 904,00



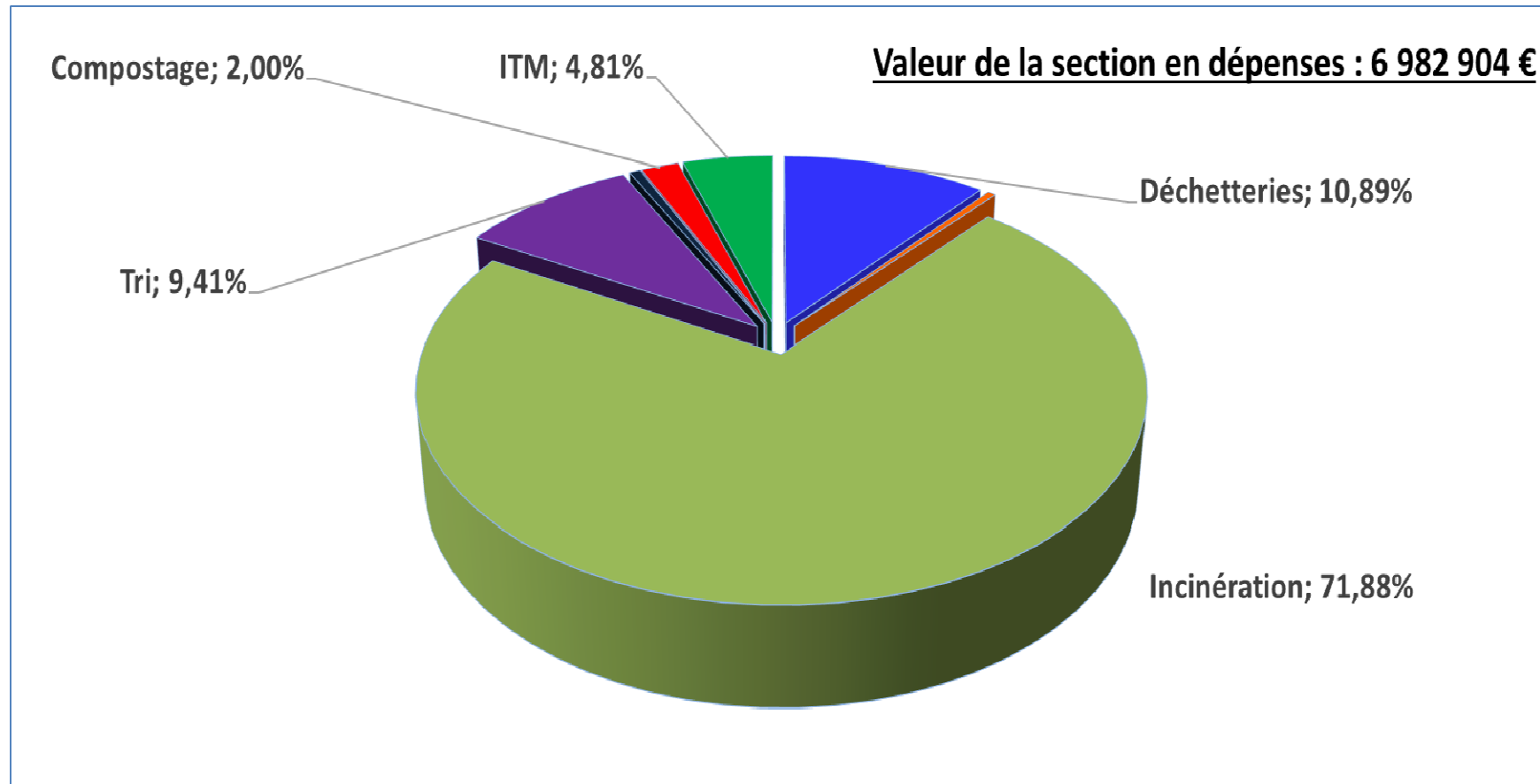
BP 2022 : section de fonctionnement



L'épargne brute est de 3 899 643 €



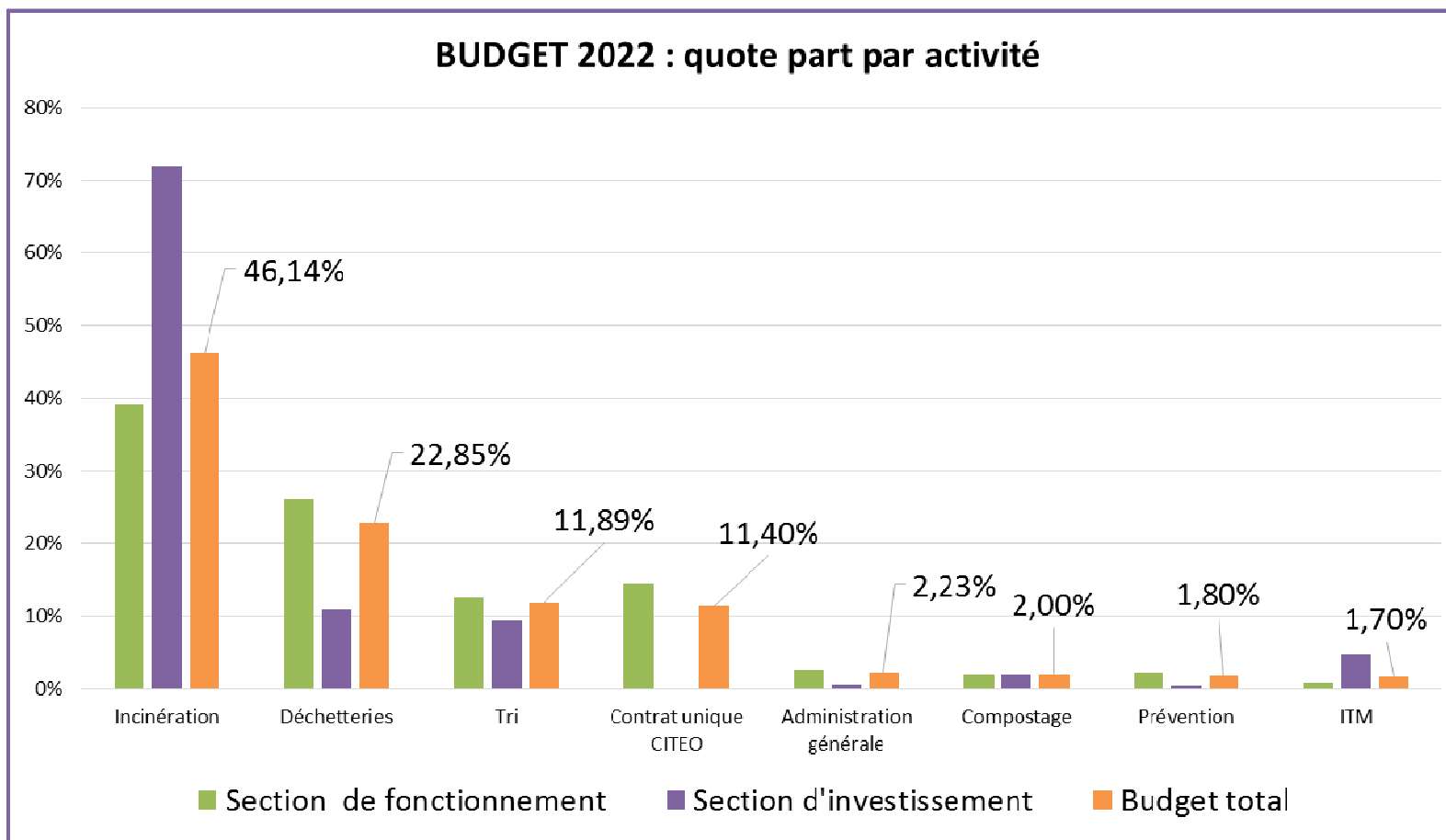
BP 2022 : section d'investissement



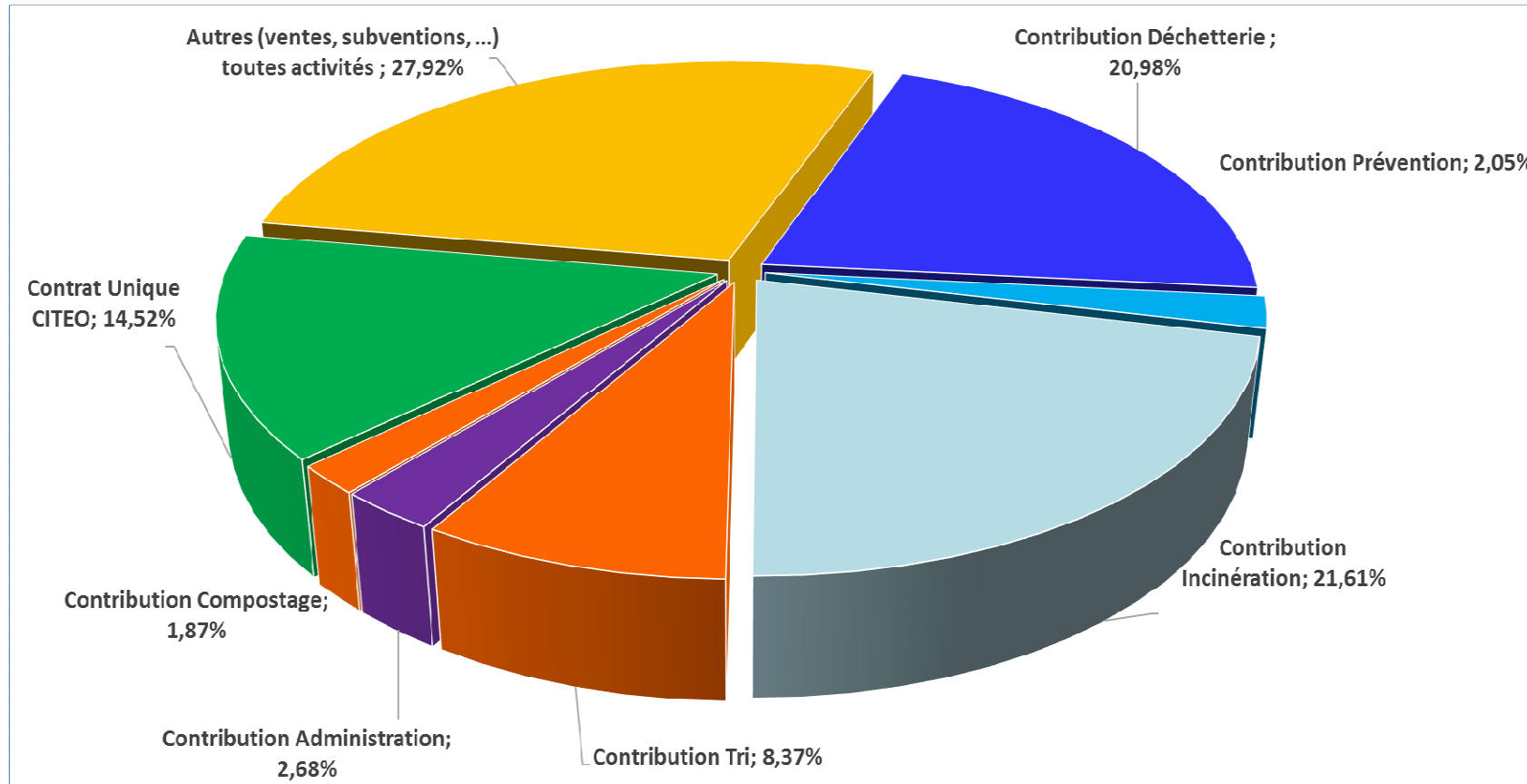
L'épargne nette est de 1 278 840 €



BP 2022 : investissement & fonctionnement



Structure des recettes de fonctionnement



Dette : structure, évolution, recours prévisionnel 2022

Encours au 31 décembre 2021 *hors nouvel emprunt* : 23 600 860 €
- soit 104,03 € par habitant sur la base de 226 868 habitants (population municipale 2021)

En l'état actuel des contrats signés par le SYBERT (19 lignes ; 4 établissements bancaires), à fin 2021, le taux moyen de la dette est 1,50%.

Le besoin de financement du budget 2021 à clore est estimé à 2,5 M€.

~

Le recours prévisionnel à l'emprunt 2022 est de 2 221 704 € toutes activités confondues.

Le recours effectif à l'emprunt sera ajusté en fonction de l'avancement des projets et de l'affectation du résultat.

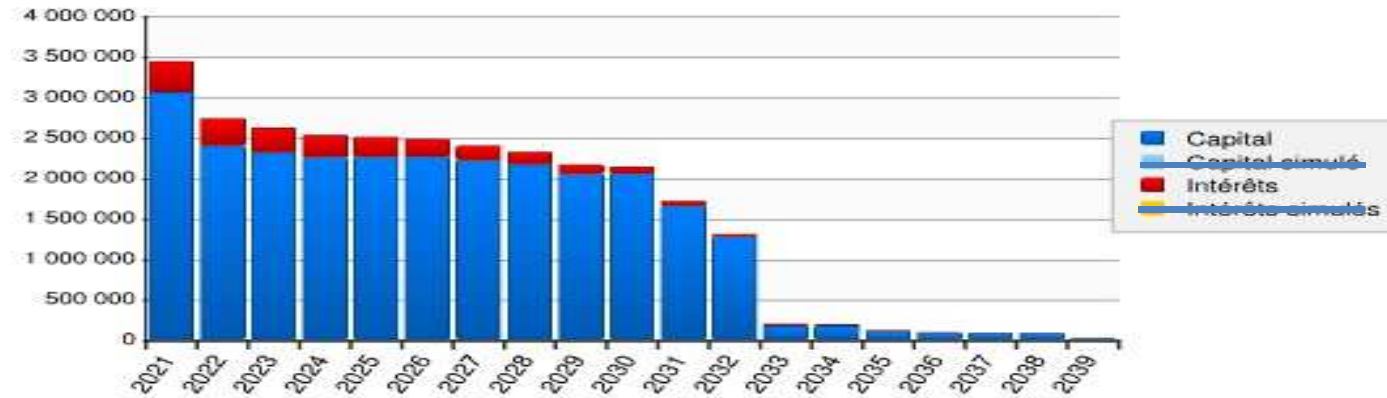
Charges estimées de la dette au budget 2022 :

- ✓ en capital : 2 620 803 €
- ✓ en intérêts : 406 942 €

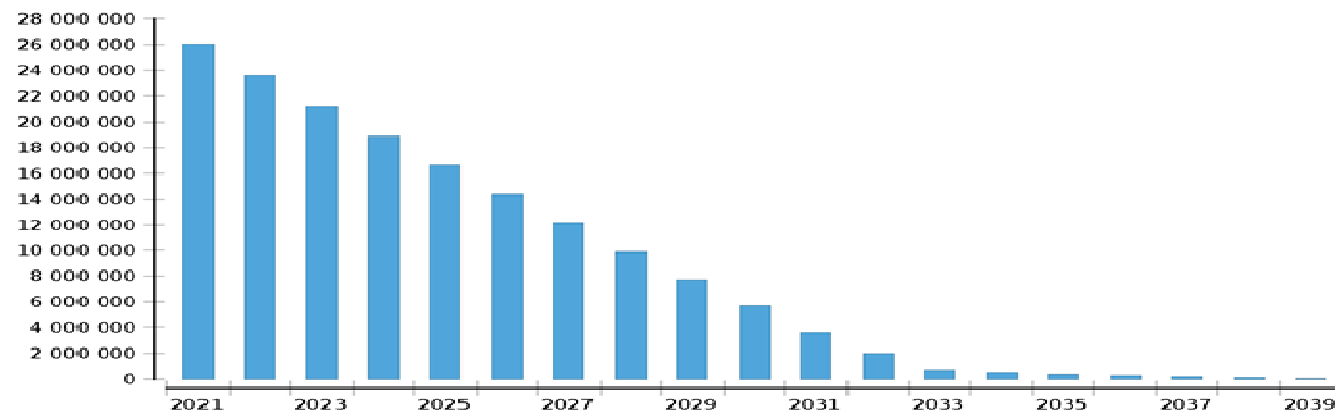


Profil d'extinction de la dette actuelle

Flux de remboursement



Évolution du capital restant dû



Les ressources humaines du SYBERT

Il est rappelé que le SYBERT ne dispose pas de personnel en propre mais, par voie de convention, bénéficie de personnels mis à disposition par Grand Besançon Métropole (GBM).

La convention relative à ces ressources doit être renouvelée et au 1er janvier 2022.

~

Les charges de personnel sont estimées à 3 115 997 €, toutes activités confondues, soit 12,23 % de la section de fonctionnement et 9,60 % du budget global.

En novembre 2021, l'équipe du SYBERT est composée 70 agents, soit 56 permanents et 14 contractuels.

Au 1^{er} janvier 2022, le nombre de postes ouverts sera de 81 agents et le nombre de postes pourvus de 69 agents.

